

TERRITOIRE
RUANDA - URUNDI

Usumbura, le 7 Avril 1943.

SERVICE DE LA JUSTICE

N° 1693 / J.3.B.I

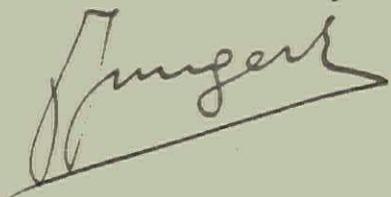
Monsieur l'Administrateur Territorial (Tous),

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les instructions de ma lettre 520/J.3.B.I du 2 février 1943 sont annulées et remplacées par les suivantes:

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien ne plus viser "pour bon" des contrats d'engagements sans mon accord préalable dans chaque cas.

Le Vice-Gouverneur Général, JUNGERS,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,

ly



A Monsieur l'Administrateur Territorial
de et à

ASTRIDA.-



Just
13/4/43
See 3.04

Service de la Justice.

Usumbura, le 2 Février 1943.-

TERRITOIRE

du

RUANDA-URUNDI

N° 520/J.3.B.4.

9/4/43

Junt. A

Sec 3.04

Monsieur l'Administrateur Territorial (TOUS),

||

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien ne plus viser " pour bon " des contrats d'engagements d'asiatiques, sans mon accord préalable dans chaque cas.-

Le Vice-Gouverneur Général, E. JUNGERS,
Gouverneur du Ruanda-Urundi,



Jungers

A Monsieur l'Administrateur Territorial

à

A S E R I D A .-

=====